

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 24 FEVRIER 2014
(2^{ème} convocation sans quorum)

DLB 1033/2014

L'an deux mille quatorze et le Lundi 24 Février 2014 à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : MM. Robert BAISSÉ, Jean-Yves LE BOZEC, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, André GALINIER, Alain HUC, Yves LAUGE, Michel LOUP, Christian JANTEL, Alain SENEGAS, Alain GUIRAUD
Mme Géraldine KERVELLA

Absents excusés : MM. Bruno JULIEN, Pierre MARHUENDA



Objet : ADAPTATION DU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Création d'un emploi non-titulaire

Monsieur le Président rappelle que, par délibération en date du 23 Janvier 2014, le comité syndical a décidé de classer le SICTOM dans la strate démographique de 80 000 à 150 000 habitants, ce qui permet le recrutement d'un agent contractuel, par référence à l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services.

Compte tenu de ce sur classement, il propose que cette création d'emploi de Directeur Général des Services prenne effet à compter du 01.03.2014 et corresponde au **grade** de directeur territorial à temps complet pour une durée de trois ans, rémunéré sur la base de l'IM 798-IB 985, et ce pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

- Assistance à l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la collectivité ou du territoire,
- Participation à la définition du projet global de la collectivité qui vise au développement d'un territoire et des prestations envers les populations,
- Mise en œuvre des orientations de politiques publiques définies par l'autorité territoriale,
- Veille au plan stratégique,
- Médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social au service des politiques publiques,

- Coordination et pilotage de l'équipe de direction,
- Impulsion des projets stratégiques,
- Supervision du management des services,
- Définition d'une stratégie financière et économique,
- Elaboration d'un système d'évaluation.

Il invite les membres présents à se prononcer.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

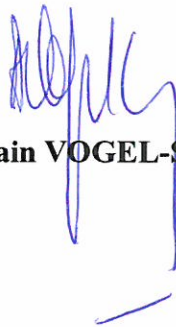
A l'unanimité,

ADOpte la création d'un emploi tel que sus-exposé et charge son Président de procéder au recrutement correspondant.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président,



Alain VOGEL-SINGER



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
- 7 MARS 2014
SERVICE COURRIER